

Marie Moret à Molines père et fils, 8 juillet 1897

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Molines père et fils, 8 juillet 1897,
1897-07-08

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 11/08/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46776>

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-58

Collation1 p. (271r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Molines père et fils](#)

Lieu de destinationPlace de la Salamandre, Nîmes (Gard)

Description

RésuméAnnonce l'envoi d'un chèque de 152,25 F à mesdames Gaujoux de Nîmes. Dans le post-scriptum, annonce l'envoi d'un deuxième chèque de 197 F à madame veuve Laporte, imprimeur.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Finances personnelles](#)

Personnes citées

- [Gaujoux \[mesdames\]](#)
- [Roger et Laporte](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Grise Familière
26 juillet 1897

Messieurs Melins père et fils,

J'ai l'honneur de vous confirmer ma lettre du 29 juin
et de vous informer que je
charge aujourd'hui ce
chèque n° deux de mon
carnet sur votre Banque,
d'une somme de cent-
cinquante-deux francs,-
vingt cinq centimes, à
l'ordre de Messieurs Gaujoua
soeurs, de notre ville et
je veillerai faire bon
accueil à ce chèque.
Aggrer je vous
mon amie la femme future

Il paraît que M. Lacour
a pris Messieurs au menu
l'assurance de toute
ma considération le
lundi matin

quelque Marie Godin
grâce bien offerte de me

P.S. Je fais un second
chèque auquel je vous
précise également de réservé
bon accueil : c'est celui
numéro trois, valeur
cent quatre vingt six
sept francs, à l'ordre
de Madame Véron
Laporte, l'imprimeur.
Renouvellement de mes
soutiens distingués
Marie Godin